



## Traité Erouvin

### Michna 9 - Chapitre 4

זו היא שאמרו: עני מערב ברגלו. רבי מאיר אומר: אין לפט אלא עני. רבי יהודה אומר: חד עני ואחד עשיר, שלא אמרו מערבים [בפתח] אלא לפט על העשיר, שלא יצא ויערב ברגלו.

A propos de ce qu'ils (nos Sages) ont dit : un pauvre peut établir un 'Erouv par sa simple présence ;

Rabbi Meïr dit que nous ne tenons ce principe qu'en ce qui concerne un pauvre. Rabbi Yehoudah dit que cela est valable, tant pour un pauvre que pour un riche.

En effet, ils (les Sages) n'ont institué de faire un 'Erouv sur du pain qu'afin de faciliter les choses pour le riche, à savoir qu'il n'ait pas besoin d'aller sur place physiquement [à l'entrée de Chabbat].



### Rabbi 'Haïm Kanievsky

Recueil autobiographique. Histoires, anecdotes, enseignements classés par thèmes et une centaine de photos en couleur.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)